



## S'INSCRIRE DANS UNE FORMATION

Prendre contact avec le bon interlocuteur

✓ J'ai ou je vais avoir 15 ans\* avant le 31 décembre et je suis en 3<sup>e</sup>  
**ou**  
 ✓ J'ai entre 16 et 26 ans et je n'ai aucun diplôme

**Je peux préparer en contrat d'apprentissage un CAP en 2 ans ou un Bac Pro en 3 ans**

**Contacts :**  
 Isabelle PASQUEREAU :  
 02.51.62.79.04 - isabelle.pasquereau@ccca-btp.fr  
 Anne MICHENAUD :  
 02.51.62.75.15 - anne.michenaud@ccca-btp.fr

\* convention spécifique pour les jeunes nés de septembre à décembre 2002

✓ J'ai moins de 26 ans et :

- Je passe un examen (CAP, Bac Pro, Bac général ou technique) cette année
- ou**
- Je suis déjà titulaire d'au moins un diplôme

**Je peux préparer en contrat d'apprentissage un :**  
 CAP en 1 an — Bac Pro en 2 ans  
 Brevet Professionnel en 2 ans  
 Mention Complémentaire en 1 an

**Contact :**  
 Carole CAVOLEAU : 02.51.62.26.29 - carole.cavoleau@ccca-btp.fr

✓ J'aurai 15 ans cette année et je suis inscrit en 4<sup>e</sup> dans un établissement (collège, MFR, lycée...)

**Je peux bénéficier du DIMA\* (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) en relation avec mon établissement scolaire**

**Contacts :**  
 Isabelle PASQUEREAU :  
 02.51.62.79.04 - isabelle.pasquereau@ccca-btp.fr  
 Jean-François LAMBERT :  
 02.51.62.75.22 - jf.lambert@ccca-btp.fr

\* remplace la classe de 3<sup>e</sup>

✓ J'ai plus de 26 ans  
**ou**  
 ✓ Je suis salarié(e) quel que soit mon âge et mon métier (Bâtiment ou hors Bâtiment)

Je peux prétendre à une formation adaptée à mon projet :

CAP — Bac Pro — Brevet Professionnel  
 Mention Complémentaire

**Contact :**  
 Marie BARON : 02.51.62.78.72 - marie.baron@ccca-btp.fr



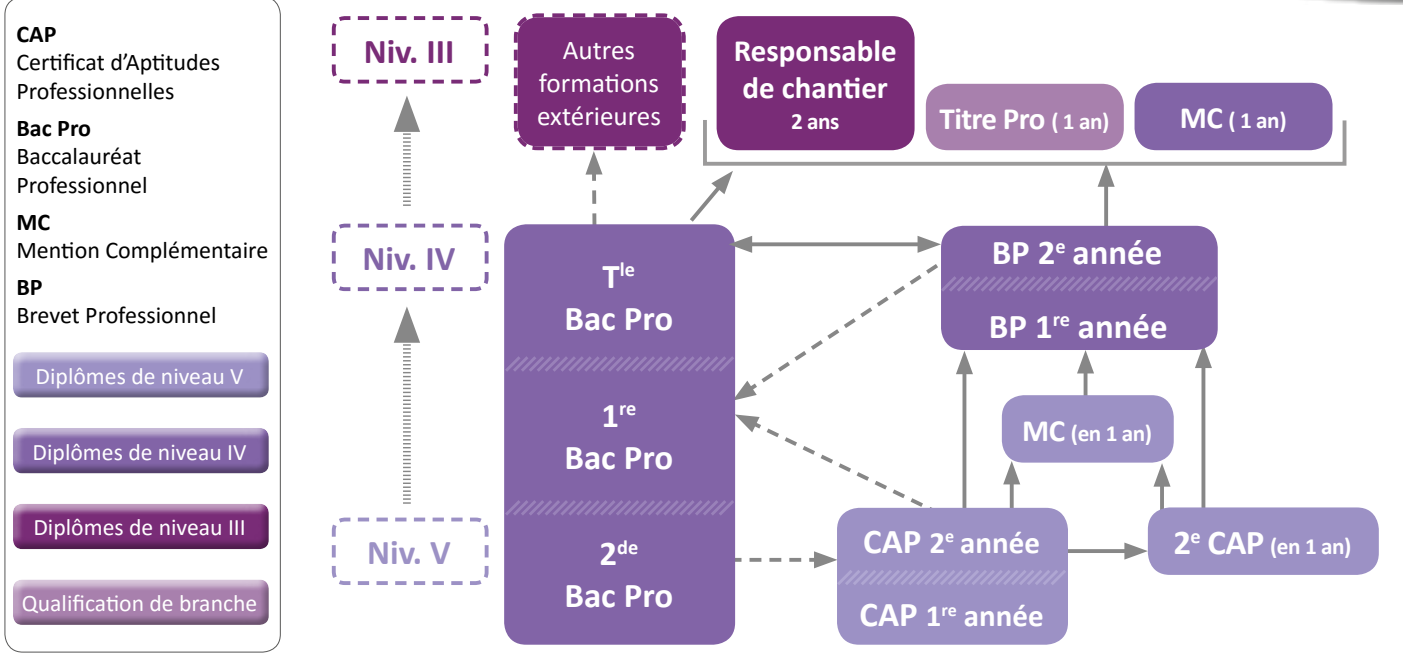
## LE PARCOURS DE FORMATION

Des passerelles entre chaque diplôme

✓ L'apprentissage permet d'accéder à des diplômes de niveaux supérieurs. Un jeune a de nombreux choix après l'obtention de son premier diplôme pour multiplier ses connaissances, additionner de nouvelles compétences et acquérir des expériences tant demandées par les entreprises.

**Possibilité de parcours individualisés**

**pour des jeunes en difficultés scolaires ou en situation de handicap**



## UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE

Se former à BTP CFA Vendée

✓ BTP CFA Vendée propose plus de 40 formations accessibles dès 15 ans, dans les métiers du Bâtiment, d'un niveau CAP au Bac+2 et un BP dans les métiers de la Piscine.

### ÉNERGIES ET FLUIDES

- ▶ CAP Installateur Sanitaire
- ▶ CAP Installateur Thermique
- ▶ MC Maintenance des Équipements Thermiques Individuels
- ▶ BP Monteur en Installation de Génie Climatique et Sanitaire
- ▶ Bac Pro Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques
- ▶ CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Électriques
- ▶ BP Installations Équipements Électriques
- ▶ Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
- ▶ MC Technicien en Énergies Renouvelables :  
 - opt°A : Énergie Électrique  
 - opt°B : Énergie Thermique
- ▶ Titre Resp. de chantier, opt° installations électriques (Bac+2) (en partenariat avec le CESI)

### GROS-ŒUVRE

- ▶ CAP Maçon
- ▶ BP Maçon
- ▶ **Titre Pro. Maçon** NOUVEAU
- ▶ Titre Chef d'Équipe Gros-Œuvre (1 an)
- ▶ Bac Pro Tech. du Bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros-Œuvre

### MÉTAL

- ▶ CAP Menuisier Aluminium-Verre
- ▶ CAP Serrurier Métallier

- ✓ BTP CFA Vendée c'est :
- 1200 apprentis en partenariat avec 900 entreprises
  - 85 % d'insertion dans l'emploi
  - 87 % de réussite aux examens
  - 22 000 m<sup>2</sup> d'espaces de formation
  - 81 médaillés d'or depuis 2004 au concours national « Un des Meilleurs Apprentis de France »
  - 1 médaillé international, 1 médaillé européen, 5 champions de France et 4 médaillés d'Excellence au concours des Olympiades des Métiers depuis 8 ans
  - Centre d'Excellence Worldskills France pour le métier de carrelage : le champion de France aux Olympiades des métiers est coaché dans notre CFA pour la compétition internationale.

### FINITION

- ▶ CAP Carrelleur Mosaïste
- ▶ BP Carrelage Mosaïque
- ▶ CAP Peintre, Applicateur de Revêtements
- ▶ BP Peintre applicateur de revêtement
- ▶ MC Peinture Décoration
- ▶ CAP Plâtrier, Plaquiste
- ▶ MC Plaquiste
- ▶ **Titre Pro. Plaquiste (1 an)** NOUVEAU
- ▶ BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- ▶ Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment
- ▶ **Titre Pro. Chef d'Équipe Aménagement Finition (1 an)** NOUVEAU

### BOIS

- ▶ CAP Menuisier Fabricant
- ▶ CAP Menuisier Installateur
- ▶ BP Menuisier
- ▶ CAP Charpentier Bois
- ▶ CAP Constructeur Bois
- ▶ CAP Ébéniste

### FORMATIONS TRANSVERSES

- ▶ BP Métiers de la Piscine (section inter-régionale)
- ▶ **Certificat° Pro. Chef d'Équipe en Performance Énergétique du Bâtiment (2 ans)** NOUVEAU

### FORMATIONS POUR TOUS

- ▶ Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA = 3<sup>e</sup> alternance = scolaire)
- ▶ Formation pour adultes et demandeurs d'emploi
- ▶ Formation des Maîtres d'Apprentissage Confirmés



Retrouvez toute l'actualité du CFA



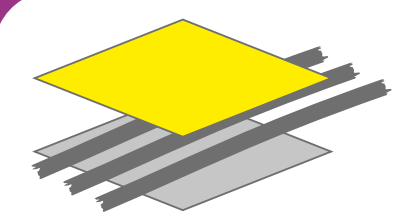
Conception : Service communication BTP CFA Vendée - Janvier 2017

valoriser formations Travail  
 Alternance métiers  
 comprendre diplômes  
 Autonomie ENTREPRISES expériences  
 s'épanouir échanges  
 RéUSSIR  
 salaire  
 Professionnel geste

# L'apprentissage du Bâtiment

Bien s'orienter pour bien se former

**BTP CFA Vendée (AFORBAT)**  
 23 Rond-Point du Coteau - BP 02  
 85001 La Roche sur Yon Cedex  
 Tél : 02 51 62 70 70  
 Fax : 02 51 46 26 59  
 btpcfa.vendee@ccca-btp.fr



**BTP CFA VENDÉE (AFORBAT)**  
 Le réseau de l'apprentissage BTP



## CHOISIR MON ORIENTATION

Découvrir les métiers du Bâtiment

- ✓ **Besoin d'aide pour choisir un métier ?**  
Participez à nos actions de découverte des métiers du Bâtiment :

**Journées Portes Ouvertes 2017**  
samedi 4 février : 9 h - 17 h

mercredis  
5 avril et 5 juillet :  
13h30 - 17h

**Les Ateliers du Mercredi 2017**  
08/03 : maçonnerie  
15/03 : métallerie et menuiserie bois ou alu  
22/03 : peinture, carrelage, plâtrerie  
29/03 : plomberie, chauffage, électricité

**" Vis ma vie d'apprenti au CFA "**  
de janvier à mai  
mini-stages dans les ateliers du CFA en relation avec le collège

Inscriptions pour ces actions auprès du Point Conseil Apprentissage :  
**Isabelle PASQUEREAU : 02.51.62.79.04**  
**isabelle.pasquereau@ccca-btp.fr**

**Recherchez sur Internet**

ONISEP  
Orientation pour tous...

- ✓ **Rendez-vous personnalisé avec :**
  - **Anne MICHENAUD, conseillère Jeunes et Entreprises à BTP CFA Vendée :** 02.51.62.75.15 – anne.michenaud@ccca-btp.fr ou
  - **Carole CAVOLEAU, développeuse de l'apprentissage :** 02 51 62 26 29 – carole.cavoleau@ccca-btp.fr



## TROUVER MON ENTREPRISE

Mettre toutes les chances de mon côté

- ✓ **Pour trouver un maître d'apprentissage, il faut commencer vos démarches le plus tôt possible.**  
Préinscrivez-vous au CFA pour que nous puissions vous accompagner dans votre recherche.

**Avantage de l'apprentissage**

Acquérir une réelle expérience professionnelle



**RÉDIGER MON CV ET MA LETTRE DE MOTIVATION,**  
c'est indispensable pour laisser une trace de mon passage



**ORGANISER SA RECHERCHE D'ENTREPRISE :**  
je fais les démarches, je suis le futur salarié !



**FAITES DES STAGES DANS LES ENTREPRISES,**  
une étape importante qui valide votre projet de formation

### LE CV

- Indiquez vos nom, prénom, adresse complète et n° de portable
- Mettez une photo
- **Détaillez vos stages**
- Notez toutes les informations utiles qui vous mettent en valeur. Ex : sport, jeune sapeur pompier, baby sitting...

### LA LETTRE DE MOTIVATION

- Exprimez votre motivation pour le métier : pourquoi avoir choisi celui-ci et non un autre ?
- Indiquez votre intérêt pour l'apprentissage
- Montrez que vous êtes intéressé par l'entreprise
- Rédigez de façon soignée et sans faute d'orthographe
- Notez vos vraies qualités

- **Réalisez un tableau de suivi** de vos démarches.
- **Déplacez vous** dans toutes les entreprises autour de votre domicile et laissez votre CV et lettre de motivation à l'entreprise même si elle vous indique qu'elle ne recherche pas d'apprentis. Elle peut changer d'avis.
- **Relancez chaque semaine** les entreprises qui ne vous ont pas donné de réponse.
- **Recherchez des offres d'apprentissage** sur internet : BTP CFA Vendée ; Chambres consulaires (URMA et CCI) rubrique apprentissage ; Pôle emploi ; le Bon Coin rubrique Emploi ( type de contrat : apprentissage)...
- **Inscrivez-vous aux ateliers d'aide à la recherche d'entreprise** proposés par le CFA le mercredi après-midi ou sur rendez-vous.

- Il est possible d'obtenir des **conventions de stage** auprès :
- de votre établissement scolaire actuel (collège, lycée, MFR...)
  - des chambres consulaires, pour des stages de découverte sur le temps de vacances scolaires :
    - ✓ Chambre de Métiers de Vendée (URMA) : 02.51.44.35.15
    - ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie : 02.51.45.32.33
  - d'une Mission Locale, si vous avez entre 16 et 25 ans et si vous êtes inscrit en tant que demandeur d'emploi à Pôle Emploi.

**Liste d'entreprises**

Le CFA dispose d'offres d'apprentissage dès février

- ✓ **Pour plus d'infos sur la recherche d'entreprise, contactez Carole CAVOLEAU :**  
02.51.62.26.29 – carole.cavoleau@ccca-btp.fr



## L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Un rythme de formation adapté à l'entreprise

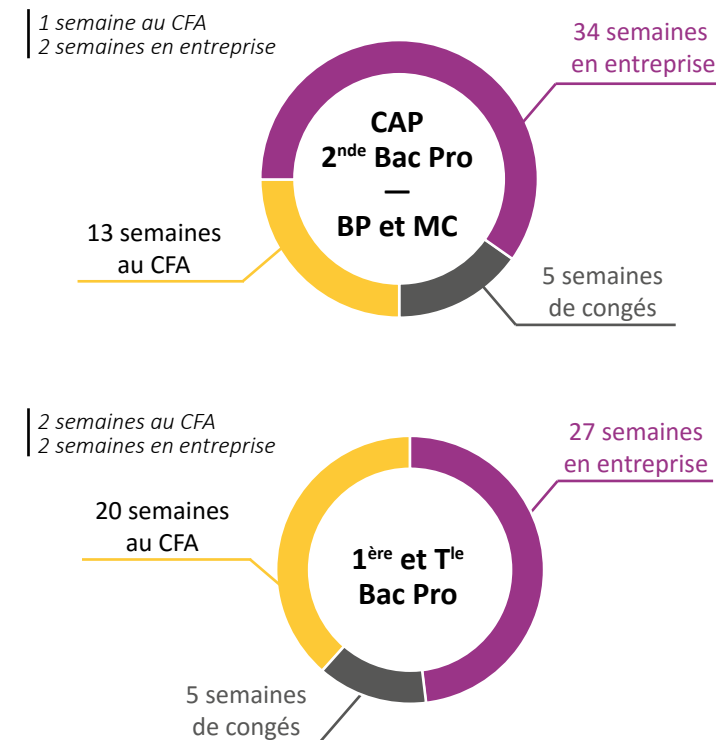
- ✓ **Tous les apprentis bénéficient de 35 heures de cours par semaine** réparties de la manière suivante :

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	CAP	Bac Pro	BP
Cours en atelier et technologie	14	10	16
Construction (dessin bâtiment)	5	5	5
Prévention Santé Environnement	2	1,5	-
<b>TOTAL</b>	<b>21 h</b>	<b>16,5 h</b>	<b>21 h</b>

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	CAP	Bac Pro	BP
Mathématiques	3,5	3,5	3,5
Sciences Physiques	3,5	3,5	3,5
Français - Communication	3,5	3	3
Histoire Géo	1,5	2	1,5
Éducation Physique et Sportive	2	2	-
Anglais	-	1,5	2
Économie Gestion	-	1,5	-
Arts Appliqués / Dessin d'Art	-	1,5	-
<b>TOTAL</b>	<b>14 h</b>	<b>18,5 h</b>	<b>14 h</b>

- ✓ **Les diplômes obtenus sont les mêmes qu'en lycée, ce sont les diplômes de l'Éducation nationale.**

### RÉPARTITION DE L'ANNÉE DE FORMATION



**35 heures**  
durée légale  
du temps de travail  
en cours  
comme en  
entreprise



**Horaires des cours**

Lundi : 8h50 - 17h  
Mardi au Vendredi : 8h20 - 16h50



### UNE FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE

- ✓ **L'apprenti est un salarié sous contrat de travail. Il perçoit une rémunération majorée si son entreprise relève de la Convention collective du Bâtiment.**

SECTEUR CONVENTION DU BÂTIMENT			
RÉMUNÉRATION VERSÉE PAR L'ENTREPRISE EN % DU SMIC*			
ANNÉE D'APPRENTISSAGE	AVANT 18 ANS	DE 18 À 21 ANS	APRÈS 21 ANS
1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE	40 % (592 €/mois)	50 %	55 %
2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE	50 %	60 %	65 %
3 <sup>ÈME</sup> ANNÉE	60 %	70 %	80 %

\* Au 01.01.17 : 9,76 € / h

Rappel :

SALAIRE MINIMUM DEFINI PAR LA LOI			
RÉMUNÉRATION VERSÉE PAR L'ENTREPRISE EN % DU SMIC			
ANNÉE D'APPRENTISSAGE	AVANT 18 ANS	DE 18 À 21 ANS	APRÈS 21 ANS
1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE	25 % (370 €/mois)	41 %	53 %
2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE	37 %	49 %	61 %
3 <sup>ÈME</sup> ANNÉE	53 %	65 %	78 %

- ✓ **En contrat d'apprentissage, les salaires versés aux apprentis sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC.**



## MON QUOTIDIEN AU CFA

Un environnement de travail professionnel

- ✓ **Notre établissement dispose :**

- **d'un restaurant** accessible à tous les apprentis.
- **d'un hébergement** au choix des familles de 225 lits, pour lequel la priorité est donnée aux apprentis les plus jeunes et les plus éloignés du CFA. Il faut demander un dossier spécifique pour s'y inscrire.

Contact Hébergement :  
**Nathalie JAULIN - 02.51.62.75.21 - nathalie.jaulin@ccca-btp.fr**



- ✓ **Le CFA se mobilise pour offrir à tous les mêmes chances d'accéder à la formation. Aussi, différentes aides sont proposées :**

- **facilité de transport** avec navettes gratuites des gares routière et SNCF jusqu'au CFA.
- **carte nationale d'étudiant des métiers** donnant droit à des avantages tarifaires (cinéma, bowling...).
- **ouverture sur le monde** grâce à de nombreux jumelages et échanges pédagogiques et culturels.
- **aides du Conseil régional des Pays de la Loire :**
  - caisse à outils complète offerte
  - pack 15-30 : aides forfaitaires pour le transport, l'hébergement, la restauration, la culture, la santé...
- **aides PRO-BTP** pour, entre autres :
  - le financement du permis de conduire,
  - l'achat du premier véhicule,
  - une mutuelle à moindre coût.
- **allocations familiales** maintenues tant que le salaire du jeune reste inférieur à 55% du SMIC. **La prime de rentrée scolaire** peut également être accordée.



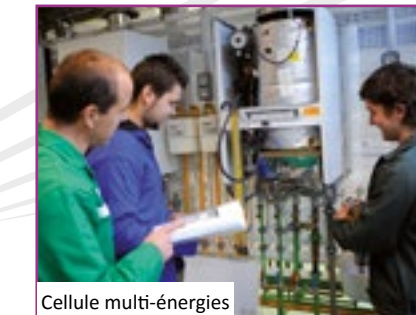
Chaque jeune dispose de sa caisse à outils

**Retrouvez une visite guidée**  
des ateliers sur  
notre site internet :  
**btpcfa85.com**

- ✓ **Des ateliers spécialisés pour chaque métier** permettent aux apprentis d'évoluer dans un environnement de formation moderne et professionnel.



Atelier d'électricité



Cellule multi-énergies



Atelier de menuiserie



Atelier piscine



Atelier de plomberie



Outil informatique